

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
30/05/2025

Date d'affichage
11/06/2025

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 13
Votants : 17

L'an deux mil dix vingt cinq

*Le 04 Juin à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, ISAMBARD Albert, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, Rémy GORON, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, SAINT MLEUX Xavier, DURAND Marie-Claude, DURET François

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : BONDIGUEL Nathalie, GUIBLIN Aline, BOULET Peggy, BERTAUX Delphine, ROCHELLE Stéphane, JOUAUX Laëtitia

ABSENTS :

POUVOIR : BONDIGUEL Nathalie donne pouvoir à LE GONIDEC Guy, GUIBLIN Aline donne pouvoir à LANDAIS Fabienne, BERTAUX Delphine donne pouvoir à SAINT MLEUX Xavier, JOUAUX Laëtitia donne pouvoir à DURET François

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N°02-06-2025 Modification d'un tarif de vente

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a décidé lors de la séance du 26 avril dernier de céder le broyeur d'accotement municipal pour un montant de 3 500€HT.

Il indique que le montant indiqué dans la délibération est erroné puisque l'offre de rachat formulée par l'entreprise LP Motoculture était de 3 100€HT et qu'il convient donc de corriger le montant de cession de l'équipement.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de la cession à la société LP Motoculture du broyeur d'accotement de marque Desvoy, modèle DMF PolyGreen acquis en 2018 (prix d'acquisition : 5 400€HT) pour un montant de 3100€HT

Autorise monsieur le maire à conclure ces cessions et signer tout document relatif à cette affaire

La Secrétaire de Séance

Marie-Claude DURAND



Le Maire

Pascal HERVÉ

